

Déclaration de la FERC SUP CGT de l'Université de Nantes- CHSCT central 4 février 2019

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants des personnels et membres de l'instance, voici de quoi la CGT FERC SUP parlera tout au long de sa mandature en CHSCT :

De l'atomisation et de la précarisation des statuts de nos collègues, des contractuels et vacataires en souffrance trop souvent, parce que considérés comme variables d'ajustement.

De la dilution fâcheuse des collectifs de travail par un management qui renvoie fréquemment l'agent à lui-même...uniquement à lui-même.

De la perte des valeurs du service public de l'enseignement supérieur par la mise en concurrence des universités, des composantes, des départements d'IUT... C'est de là que naissent les ambiances délétères dans les services, sur les campus...

Derrière les points à l'ordre du jour de nos réunions, de quoi parlerons-nous encore ?

- Du manque de moyens en termes de fonctionnement et d'investissement, source d'inquiétude, de manque de lisibilité budgétaire.
- Du recours aux projets que l'on monte comme Sisyphe son rocher, pour obtenir quelques subsides qui permettent de faire vivre telle ou telle innovation pédagogique, tel ou tel projet de recherche.
- De la surcharge de travail des enseignants, des administratifs, des agents techniques, de leurs maladies professionnelles, de leurs accidents de service, de leurs risques psychosociaux souvent ignorés par les documents uniques.
- Des Réformes ministérielles et d'une Nouvelle Université à Nantes entamées au pas de charge et sans vraie concertation, et dont les nébulosités sont sources d'inquiétude pour les personnels.

Maintenant que nous avons dépeint le tableau sanitaire et social tel que nous le vivons hélas, voici quel sera notre cap en CHSCT, en ce qui concerne la CGT :

- Partir du réel, du travail, du vécu des agents par le recueil de leurs témoignages en toutes occasions.
- Faire respecter les prérogatives des représentants des personnels, du droit d'alerte au droit d'expertise, en passant par celui de l'enquête. Nous utiliserons ainsi tous les moyens que les lois et décrets mettent à notre disposition pour ne pas laisser les agents en souffrance.
- Nous exigerons la mise en place des moyens de prévention prévus par la loi, notamment en termes de médecine de prévention, d'inclusion des personnels.

Pour conclure, nous souhaiterions reprendre à notre compte le propos de Christophe Dejours, psychanalyste et psychiatre spécialiste du travail, qui, répondant à une interview dans une revue de philosophie, a déclaré : « Il faudrait pouvoir réinvestir le travail comme un problème politique. Les politiques ne parlent que d'emploi. Or la priorité est l'organisation du travail ».

Pour M. Dejours comme pour la CGT, la priorité est la même !